

La cérémonie de levée des corps des victimes du crash de l'avion militaire près de Guelmim a eu lieu lundi

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-08-2011 22:26:33

La cérémonie de levée des corps des victimes du crash de l'avion militaire près de Guelmim a eu lieu lundi

Un détachement des Forces Armées Royales (FAR) a exécuté le salut militaire à la mémoire des victimes, en présence d'une délégation officielle, conduite par le général de corps d'armée Abdelaziz Bennani, inspecteur général des FAR et commandant la zone Sud, et comprenant plusieurs personnalités civiles et militaires.

Il a été ensuite procédé à la levée des corps des victimes. 73 dépouilles ont ainsi été portées vers quatre avions militaires devant se rendre aux aéroports d'Agadir, Marrakech, Casablanca, Kénitra et Fès, alors que six autres dépouilles seront transportées par voie terrestre à bord de six ambulances relevant de la protection civile, vers Guelmim, Tan-Tan et Laâyoune.

La direction générale des oeuvres sociales des Forces Armées Royales et la Fondation Hassan II des oeuvres sociales des anciens militaires et anciens combattants prendront en charge les cérémonies de funérailles et de présentation des condoléances aux familles des victimes .

L'appareil, un C-130 des Forces Royales Air assurant la liaison Agadir-Laâyoune-Dakhla, avec à bord 81 personnes (9 membres d'équipage, 60 militaires et 12 civils), s'était écrasé mardi à 09h00, en heurtant un montagne au Nord-Est de Guelmim à cause de mauvaises conditions météorologiques.

A la suite de ce tragique accident, SM le Roi Mohammed VI, chef suprême et chef d'Etat major général des FAR, avait adressé des messages de condoléances et de compassion aux familles des victimes et donné Ses Hautes instructions pour décréter un deuil national, avec mise en berne du drapeau national, pendant trois jours.

Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a également décidé la prise en charge personnelle des frais des obsèques de ceux qui ont été rappelés à Dieu, et donné Ses Hautes instructions à l'ensemble des autorités gouvernementales, publiques, militaires et sanitaires compétentes pour qu'elles mobilisent leurs efforts et leurs moyens pour apporter le soutien nécessaire aux familles des victimes, en vue d'alléger leurs souffrances et leur apporter réconfort.

MAP